

ATTESTATION SURFACE DE PLANCHER

439 - ZAC EUROPOLE II
OBJET :
Vente SEBL Grand Est / HOLOSOLIS SAS

Je soussigné, Monsieur Jérôme BARRIER, Directeur Général de SEBL Grand Est, Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 5 520 000 euros, dont le siège social est à Metz, 48 place Mazelle, habilité à l'effet des présentes,

agissant en qualité de concessionnaire de la ZAC Europôle II à HAMBACH et WILLERWALD, en vertu d'une Concession d'Aménagement dont le Concédant est la Communauté Agglomération Sarreguemines Confluences,

Atteste par la présente que la surface de plancher maximale attribuée à l'ensemble de parcelles situées :

- Commune de HAMBACH :
 - Section 16 n°83 (154 079 m²)
 - Section 16 n°84 (344 192 m²)
 - Section 16 n°93 (15 411 m²)
 - Section 16 n°96 (6 059 m²)
- Commune de WILLERWALD :
 - Section 13 n°154 (49 964 m²)

destinée à la société HOLOSOLIS SAS, s'établit à 230 000 m².

Ce document est un exemplaire unique à conserver et aucun duplicata ne sera fourni par la suite.

Le Directeur Général

Jérôme BARRIER